

man lui seul avoit présenté plusieurs fois ce règlement à l'Impératrice pour le signer. Il trouva enfin le moyen de l'y déterminer.

Le Prince Antoine-Ulrich & son épouse ont juré & signé eux mêmes ces deux Reglemens. Ils comptoient par là de s'assurer de la possession du Trône de Russie.

Peu de tems après, oubliant le serment qu'ils avoient prêté l'un & l'autre, ils cassent ces mêmes Reglemens dont ils avoient juré l'observation. Ils s'emparent violemment de la Régence de l'Empire, & la mettent sous le nom de la Princesse Anne de Mecklenbourg, comme épouse du Prince de Brunswick; & devenue Régente, elle s'arroge de sa pleine autorité, le titre de Grande Princesse de toutes les Russies qui ne lui appartient d'aucune maniere: Conduite assez connue de tout le monde, & dans laquelle elle a été assistée des conseils des Comtes d'Osterman & de Munnich, ainsi que du Comte Michel de Golofkin.

Telle est la source de tant de désordres arrivés dans notre Empire; & telles sont les causes de tant d'oppressions souffertes par nos fideles sujets, & de tant de griefs.

Mais la plus violente atteinte à nos droits & à notre sûreté, c'est celle qu'on a voulu y donner depuis peu. Osterman & le Comte Michel de Golofkin, conjointement avec le Prince Antoine-Ulrich & la Princesse Anne son épouse, avoient eu la témérité de projeter & de dresser un Reglement par-ticulier concernant la Régence de l'Empire, suivant lequel on avoit dessein de nous exclure entierement de la succession au Trône de Russie, laquelle nous appartient par les Loix divines & humaines, aussi bien que par le droit de notre naissance, & d'y placer comme Impératrice la Princesse Anne, même pendant